

Dépôt de béton dans un fossé, et de déchets sauvages, sur le même site de votre commune

cb sent-nat-44 <sentinelles.nature.44.cb@gmail.com> À : contact@saint-herblain.fr

1 juin 2023 à 16:11

Monsieur le Maire,

Il nous a été signalé, via la plateforme des Sentinelles de la Nature, un dépôt sauvage de déchets, accompagné d'un dépôt de béton dans un fossé, sur le territoire de votre commune, aux coordonnées GPS 47,24293097303 / -1,63971732737 (à l'angle du chemin de la Vannerie et de la rue de la Rousselière).

Notre sentinelle nous informe que cette rue de la Vannerie fait l'objet depuis plus de dix ans de dépôts d'ordures sauvages malgré la pancarte de Nantes Métropole, mais reconnaît que la municipalité fait régulièrement retirer les dépôts.

Quant au béton déposé sur la chaussée et dans le fossé, nous n'avons pas plus d'informations, mais nous souhaiterions savoir si ce dépôt est bien légal.

Ce signalement a été rendu public sur notre plateforme, à l'adresse suivante : https://sentinellesdelanature.fr/alerte/26315/

Vous pouvez y prendre connaissance de la nature des dépôts et de photographies qui en rendent compte, ainsi que de sa localisation précise.

En votre qualité d'autorité de police des déchets, nous vous invitons à constater cette infraction et, si cela est matériellement possible, à en identifier l'auteur afin de lui demander de procéder aux travaux d'enlèvement. A défaut, nous vous invitons à solliciter de vos services l'enlèvement des dépôts en question.

Confiant es en votre action et en votre attachement à la protection de l'environnement, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos sincères salutations.

L'équipe de référents de la Loire-Atlantique de Sentinelles de la Nature - FNE Pays de la

Loire